

Le magazine de la Ville de Nancy_ mars 2005

Nancy mag

www.nancy.fr

Actualité

**Accueil à la carte
pour les tout-petits**
_ au nouveau Centre
David Abensour



Quartiers

Le Haut-du-Lièvre
loin des clichés

À l'affiche

La Jeanne d'Arc
« filleule » de Nancy
en Indonésie



Actualité

[Accueil à la carte pour les tout-petits p.4](#)

[Le Centre d'action sociale de la Ville p.6](#)

[Débat d'orientation budgétaire p.8](#)

Quartiers

[Le Haut-du-Lièvre, loin des clichés p.9](#)

Quotidien

[Campagne anti-corbeaux à la Pépinière p.14](#)

A l'affiche

[Les Nancéiens de l'ASPTT face à l'élite de la natation française p.15](#)

[La Jeanne d'Arc, « filleule » de Nancy p.16](#)

[Quand les Lorrains du XVIIIe découvraient café et coton p.18](#)

Tribunes libres

[p.19](#)

Population :

Nancy retrouve le chemin de la croissance

Bonne nouvelle ! Nancy continue à regagner des habitants. C'est l'INSEE, l'Institut national de la statistique, qui le confirme dans le cadre de ses estimations annuelles de population.

Après le terrible creux de la fin des années 70, où la ville était passée en dessous de la barre des 100 000 habitants (96 317 exactement en 1982), les recensements avaient déjà indiqué un retour à la croissance démographique : 99 351 Nancéiens en 1990, 103 605 en 1999. Cette tendance à la hausse semble désormais bien installée puisque les chiffres de l'INSEE pour 2004 font état de 105 100 habitants.

Issue des nouvelles méthodes de recensement qui s'appuient sur un « échantillonnage » annuel de population, cette estimation est qualifiée de « solide » par l'INSEE lui-même et conforte donc le sentiment, partagé par de nombreux

Nancéiens, que la ville renoue avec une dynamique positive. « Autre critère significatif, près de 10 000 logements supplémentaires ont d'ailleurs été dénombrés entre le recensement de 1990 et aujourd'hui », souligne André Rossinot.

Il est vrai que, de campagnes de rénovation d'immeubles anciens en reconquête de quartiers entiers, mairie et Communauté urbaine ont opté pour une stratégie volontariste de développement de l'habitat afin d'attirer de nouveaux habitants. Et que les efforts engagés pour l'aménagement des espaces publics, sur les Rives de Meurthe par exemple, incitent désormais les investisseurs à miser sur Nancy.

Près de 1500 logements ont d'ores et déjà été construits sur les seules Rives de Meurthe. Et ce n'est pas fini...





NANCY

Je connais la vie publique et je n'attends évidemment pas de l'opposition qu'elle chante les louanges de la majorité municipale. Mais pourquoi diable certains de ses membres s'enferment-ils dans des raisonnements aussi tortueux qu'improductifs quand la réalité ne correspond pas suffisamment à leurs désirs ?

edito

Je prends l'exemple récent du débat d'orientation budgétaire. La Ville, en 2005, va pouvoir investir davantage dans le développement de Nancy sans augmenter les impôts ni beaucoup emprunter. Les chiffres ont été vérifiés et revérifiés, les explications fournies au conseil municipal sont détaillées et, j'ajouterais, faciles à comprendre.

Eh bien, que pensez-vous qu'il arrive ? L'opposition, plutôt que de débattre sur le fond, avec la majorité, des perspectives que cette situation favorable crée pour Nancy – ce qui, notons-le au passage, est la vocation même d'un débat d'orientation – préfère se lancer tête baissée dans une série d'obscures spéculations comptables. Il en ressort, semble-t-il, que Ville et Communauté, l'un dans l'autre et inflation aidant, augmenteraient quand même fortement les impôts. En tout cas plus fortement que le Département...

Je laisserai chacun juge d'une comparaison dont la crédibilité m'apparaît, dirons-nous, aléatoire...

Et puisque nous sommes sur ce terrain, je vais également rappeler un fait qui a sans doute échappé à ces experts de la contradiction : **depuis 1999, Ville et Grand Nancy confondus, la « cotisation » demandée aux contribuables nancéiens est systématiquement inférieure à l'inflation, d'où un impact très modéré.**

Une dernière remarque : ce qui est un peu désolant, dans cette affaire, ce n'est pas tellement la manipulation des chiffres. C'est l'appauvrissement du débat public que cela provoque. Et pourtant, quand Nancy regagne des habitants et renoue avec la croissance, quand la cohésion sociale est au coeur des enjeux actuels de la société, je me dis que nous, élus, quelle que soit notre sensibilité politique, avons le devoir de proposer du concret et d'agir.

Mais sur ces sujets comme sur tant d'autres, l'opposition reste obstinément à court d'idées.
André Rossinot

Accueil à la carte pour les tout-petits

au Centre David Abensour



Gabrielle Scholler, la directrice du nouvel établissement, et Elisabeth Laithier dans les locaux du centre David Abensour.

Des salles colorées qui s'organisent autour d'un patio intérieur. Il y a la pièce dédiée à la peinture, celle pour apprendre à faire des pâtisseries. Il y a aussi la petite bibliothèque et la pataugeoire où les enfants de tous les âges apprennent à se côtoyer entre deux activités d'éveil. Et partout, du jardin d'hiver aux dortoirs, « *une luminosité d'une douceur étonnante !* », s'exclame Gabrielle Scholler, la directrice de la dernière-née des structures d'accueil municipales.

Baptisé David Abensour en hommage au gynécologue-obstétricien nancéien disparu récemment, ce nouveau centre multi-accueil vient d'ouvrir ses portes avenue de Boufflers. L'originalité de cette réalisation :

réunir sur une surface de 1 000 mètres carrés, sur deux niveaux, une crèche collective, une crèche familiale, une halte-garderie et un lieu d'accueil dédié à la parentalité, où les parents peuvent approfondir le dialogue entre eux et avec leur enfant.

Pas de stress

« C'est un concept innovant au service des familles, qui permet au tout-petit de passer d'un mode de garde à un autre sans stress ni temps d'adaptation », souligne Elisabeth Laithier, adjointe déléguée à la petite enfance. L'enfant reste dans un même lieu et au contact des mêmes professionnels, que les parents optent pour un accueil régulier ou ponctuel. « Cette possibilité est particulièrement sécurisante », ajoute l'élue.

Mis en place initialement sur le quartier du Haut-du-Lièvre, Arc-en-Ciel (voir page 7) permet aux parents engagés dans un processus de réinsertion professionnelle de bénéficier d'une garde d'enfant à domicile en horaires atypiques, dès 5h du matin et jusqu'à minuit. Le dispositif, dont le siège est au centre David Abensour, « devrait bientôt s'ouvrir à d'autres quartiers, mais aussi à d'autres profils de familles, lorsque leurs contraintes professionnelles ne permettent pas d'envisager une garde traditionnelle », précise Elisabeth Laithier.

**Avenue de Boufflers,
le nouveau centre multiaccueil
David Abensour
renforce le nombre des
structures d'accueil de la
petite enfance de la ville
et la diversité des services
proposés.**

Le centre a bénéficié d'un effort particulièrement important de la Caisse d'Allocations Familiales : sur les 2 millions d'euros qu'a coûté sa réalisation, elle en a apporté un et demi, le reste étant financé respectivement par la Ville et le Département.

Une quarantaine de bambins s'approprie déjà cet espace imaginé pour eux, dont le sol a la particularité d'être revêtu d'un matériau amortissant... Encore une caractéristique qui devrait faire du centre David Abensour une terre de découverte rêvée pour les enfants.



L'inauguration du centre multi-accueil était accompagnée d'une semaine portes ouvertes dans toutes les structures d'accueil de la petite enfance à Nancy.



Actes d'état-civil, mais aussi biographies de Nancéiens célèbres ou non, héraldique, généalogie et patrimoine... un voyage original dans 200 ans d'histoire nancéienne.

Histoire : la mairie fait revivre 200 ans d'état-civil

Avec l'exposition « La vie éclairée par les actes d'état-civil », les mairies de quartier et le service municipal des formalités administratives rendent un hommage original au Siècle des Lumières.

« Cette exposition qui s'inscrit dans le programme 2005 du « temps des Lumières » s'attache à montrer l'évolution de l'état-civil depuis Stanislas. D'ailleurs, symboliquement, les actes de mariage des couples qui s'uniront en avril et mai seront rédigés à la manière du XVIIIe. L'exposition est également une excellente occasion de (re)découvrir la ville à travers quelques-uns des personnages qui ont donné leurs noms aux rues et places nancéiennes. Avec ces portraits, c'est toute l'histoire de nos quartiers qui resurgit ! », explique Simone Aubert, adjointe en charge de l'administration générale.

L'événement, réalisé en partenariat avec les Archives Municipales et le

Cercle de Généalogie de Nancy et qui a mobilisé les agents municipaux autour d'un véritable travail historique, se tiendra simultanément à l'hôtel de ville et dans les six mairies de quartier. « Il était important d'inscrire ce travail au cœur des quartiers, chacun d'entre eux ayant ses spécificités », ajoute Simone Aubert.

Arbres généalogiques

A travers un parcours ludique et pédagogique, l'exposition retrace 200 ans d'état-civil et dévoile des reproductions d'actes, des arbres généalogiques (de Nancéiens illustres mais également d'habitants qui se sont prêtés au jeu avec enthousiasme) ou encore des objets et costumes.

De quoi nous familiariser un peu plus avec ce XVIIIe siècle, théâtre de la modernité naissante.

Et pour tous ceux qui souhaitent s'initier aux secrets des techniques d'antan, comme la calligraphie ou l'héraldique (l'étude des blasons et armoiries), des ateliers seront proposés en marge de l'exposition, avec différentes structures scolaires ou associatives.

Un dernier détail : l'inauguration aura lieu le 11 avril, jour de la Saint-Stanislas...

Du 4 avril au 13 mai dans le grand hall de l'hôtel de ville et du 9 mai au 21 octobre dans les mairies de quartier. RENSEIGNEMENTS au 03 83 98 51 80.

Dossier Social Etudiant : à constituer avant le 30 avril

Lycéens ou étudiants, ne soyez pas en retard pour constituer votre Dossier Social Etudiant ! C'est le message que fait passer le CROUS Nancy-Metz, constatant que de

nombreux bénéficiaires potentiels s'inscrivent hors délais. Or le dossier est déterminant pour l'octroi d'une bourse ou l'attribution d'une chambre en cité universitaire.

Ayez donc le bon réflexe et saisissez le dossier sur internet, avant le 30 avril impérativement, sur www.crous-nancy-metz.fr



Notre Maison,
un établissement
pour
personnes
âgées
dépendantes
où l'on sait
cultiver
le sens
de la fête.

La Ville et son Centre d'action sociale : un métier, la solidarité

Avec son Centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville dispose d'un relais particulièrement efficace, auprès des Nancéiens, dans le domaine de la politique sociale. Le point avec Jean-Marie Schléret, son vice-président délégué.



Sensibiliser les Nancéiens aux contraintes rencontrées par les personnes handicapées : une « mise en situation » organisée par la Ville, son CCAS et les associations qui travaillent avec lui.

La présentation conjointe des documents d'orientation budgétaire de la mairie (voir page 8) et du CCAS a récemment montré à quel point les interventions de ce dernier s'inscrivent dans la volonté municipale en matière de solidarité. Il est d'ailleurs présidé par le maire. Et la Ville alimente son budget à

hauteur de 7,4 millions d'euros, l'autre grand contributeur étant la Caisse d'allocations familiales au titre de la petite enfance. « Des engagements financiers considérables, souligne Jean-Marie Schléret, qui s'expliquent par l'étendue des tâches qu'assume le CCAS ».

La petite enfance ? Entre crèches et haltes-garderies, « elle mobilise plus de la moitié des 450 agents de la structure afin d'accueillir en permanence 600 bambins dans les meilleures conditions de confort et de sécurité ». Les personnes âgées ? Le Centre gère sept foyers-résidences, l'établissement pour personnes âgées dépendantes Notre Maison et fournit des services à domicile (télé-assistance, repas...) à 1700 seniors.

Ceci pour les prestations les plus connues. Car il faudrait ajouter par exemple, en 2004, l'accompagnement personnalisé de 900 bénéficiaires du RMI. Ou encore, pour des familles en grande difficulté, le traitement de 800 dossiers de secours liés au logement, sans oublier près de 6800 aides d'urgence diverses (alimentation, vêtements, impayés d'énergie...).

Complété par des structures spécifiques comme l'Office nancéien des personnes âgées, centré sur l'animation en faveur des seniors, ou Carrefour Santé, dédié à la prévention médicosanitaire en partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie, le CCAS est donc bien au cœur du dispositif social nancéien.

> INTERVIEW

Jean-Marie Schléret :

« de la prévention
à l'innovation sociale »

« Il ne faut pas ramener l'aide sociale aux seules actions en faveur des plus démunis », dit souvent Jean-Marie Schléret. Explications.

Au-delà des aides qu'il délivre, vous attribuez un rôle préventif global au Centre d'action sociale de la Ville...

Oui, parce qu'aider une maman en prenant son enfant en crèche, c'est contribuer à la cohésion sociale. C'est lui permettre de continuer à avoir une vie personnelle et, parfois, lui éviter d'être confrontée à des tensions professionnelles ou familiales.

Autre exemple auquel je suis très attaché : le quotidien des personnes handicapées. Bien loin de les cantonner dans des structures de prise en charge spécialisées, nous devons leur donner les moyens de mener leur propre projet individuel, dans le milieu de leur choix. C'est là que réside la véritable égalité. Or si la compétence handicap est du ressort de l'Etat et du Département, une ville a un rôle

central à jouer dans ce domaine, qu'il s'agisse de logement, d'emploi, de loisirs, de transports...

Face à de tels enjeux de société, la Ville, avec son CCAS, a-t-elle la possibilité d'innover ?

C'est même un endroit idéal pour cela ! Le dialogue et l'échange d'expériences y sont permanents. Au conseil d'administration, les représentants des associations – familles, personnes âgées ou handicapées... – côtoient les élus municipaux en charge du secteur social : Elisabeth Laithier, Valérie Lévy-Jurin, Valérie Rosso-Debord, Lydie Mariani et Philippe Blondelet.

C'est ainsi que naissent des initiatives originales comme le guide « Nancy Accessible » à destination des personnes à mobilité réduite, ou la garde d'enfant en horaires décalés « Arc en Ciel » (voir page 4).



Entouré des élus en charge du secteur social (on reconnaît ici Elisabeth Laithier et Lydie Mariani), Jean-Marie Schléret lors d'une réunion d'échanges avec les responsables des ateliers de vie de quartier.



Carrefour Santé : du bon usage du médicament

Parce que le médicament n'est pas un produit comme les autres, Carrefour Santé invite le public à s'interroger sur son bon usage. Qu'est-ce qu'un médicament, un antibiotique, un générique ? Pour répondre à ces questions, la structure née de l'association de la Ville de Nancy et de la Caisse primaire d'assurance maladie présente une exposition jusqu'au 26 mars et décline conférences, rencontres et animations.

« *Etre responsable face au médicament, c'est un enjeu personnel, mais aussi de société* », commente Valérie Lévy-Jurin, adjointe déléguée à la santé publique, qui souligne la sortie, à cette occasion, d'un guide de poche illustré. Des gestes simples pour soulager la fièvre chez un enfant au rappel des numéros d'urgence, ce petit document gratuit est disponible à Carrefour Santé, ainsi que chez les médecins et les pharmaciens. Carrefour

Débat d'orientation budgétaire

Les investissements augmentent...
mais pas les impôts

La Ville va pouvoir investir davantage en 2005, sans augmenter les impôts et en empruntant à minima. Tel est le principal enseignement du Débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé début février en conseil municipal.



François Werner : « la Ville ne doit l'amélioration de sa situation financière qu'à ses propres efforts ».

15 millions d'euros d'investissements par an en moyenne depuis 2000, 19 millions prévus en 2005...

Une marge de manœuvre supplémentaire qui va profiter aussi bien à la mise en valeur du patrimoine historique qu'aux parkings, à la rénovation du marché central ou encore à l'entretien des bâtiments scolaires. En annonçant ce chiffre, François Werner a d'entrée de jeu précisé que les impôts n'augmenteraient pas pour autant. Et que l'objectif de baisse de la fiscalité municipale d'ici la fin du mandat reste d'actualité.

Transferts de charges

D'où l'inévitable question : comment est-on parvenu à ce résultat ? Et les transferts de charges à la Communauté urbaine n'ont-ils pas facilité les choses ? Réponse sans ambiguïté de l'adjoint aux finances : *« il ne faut chercher l'explication de l'amélioration de la situation de la Ville que dans ses propres efforts. Les transferts de compétences au Grand Nancy ne rapportent en effet pas un euro supplémentaire à la mairie puisque la « valeur » de chaque équipement ou service transféré est déduite des sommes que la Communauté verse à Nancy au titre de la redistribution de la taxe professionnelle ».*

Si la Ville, en fait, a pu renouer avec une meilleure capacité d'investissement (et, il faut le souligner, organiser les manifestations du « temps des Lumières » sans faire davantage appel au contribuable), c'est grâce au travail budgétaire patient,

méthodique, entamé depuis plusieurs années. Economies de gestion, recherche de partenariats, restructuration de la dette et des frais financiers qu'elle génère, tout est mis à contribution pour que Nancy soit en mesure d'assumer ses choix de développement.

Cercle vertueux

Une démarche qui peut s'appuyer, de surcroît, sur ce que les économistes appellent un « cercle vertueux » : *« Nancy regagne des habitants, construit des logements, explique François Werner. Les bases physiques de l'imposition locale progressent donc et sa charge se répartit sur de plus en plus de foyers ».* Un gage d'équilibre et de « richesse » pour l'avenir qui a fait dire à André Rossinot, lors du débat, que *« Nancy, dans le cadre d'une véritable logique d'agglomération, peut envisager sereinement la poursuite de ses objectifs en matière de croissance économique, de qualité de vie et de cohésion sociale ».*

Europe, « le grand tour » des lycéens

Depuis 20 ans, le lycée Loritz participe à la dynamique européenne au sein du « grand tour », un réseau d'échanges entre lycées de l'Union. Entre le 12 et le 20 mars, près de 1500 jeunes concernés par ce partenariat se rassemblent à Nancy pour un forum autour de l'élargissement de l'Union et de la citoyenneté européenne.

Temps fort de cet événement : une parade des lycéens en costumes nationaux avec force musique, le 18, dans les rues de Nancy.

L'objectif du « grand tour » est de permettre aux lycéens « de bien appréhender les différences culturelles pour mieux se projeter dans un cursus ou une démarche

professionnelle dans l'Union. C'est un moyen pour eux de trouver facilement un stage ou de s'intégrer dans le programme Erasmus », souligne Alain Julian, le chef de ce projet à Loritz. Le service des relations internationales de la Ville, avec son adjointe déléguée Lilli-Anne Schaeffer, apporte son soutien à l'opération.

au • | des quartiers_9

Rencontres sur le terrain Le Haut-du-Lièvre, loin des clichés

Le Haut-du-Lièvre, mais pas celui des clichés et des a priori. Le Haut-du-Lièvre où habitants, associations et pouvoirs publics entrecroisent des initiatives d'une richesse et d'une diversité étonnantes. C'est ce quartier là qu'a longuement parcouru le 10 février dernier André Rossinot, à la rencontre de celles et de ceux qui y vivent et y travaillent.

En toile de fond de la visite, bien sûr, les profondes évolutions du cadre de vie que va entraîner le Grand Projet de Ville... et les inévitables interrogations que suscite une opération d'une telle ampleur (voir page 10). Accompagné d'Alexandre Chemetoff, l'urbaniste

en charge de ce vaste programme de renouvellement urbain, André Rossinot, avec chacun de ses interlocuteurs, est revenu autant que nécessaire sur le sujet.

Mais du déjeuner avec des jeunes du quartier à la MJC aux rencontres

avec les acteurs culturels ou éducatifs, le maire était surtout venu parler de vie quotidienne, examiner les pistes de travail qui aideront à ce que les choses continuent d'avancer dans le bon sens. « Le Haut-du-Lièvre, pour moi, reste une priorité absolue », a-t-il ainsi glissé lors de



Réunion de travail à l'IRTS de Lorraine, l'institut de formation des travailleurs sociaux, pour la mise en place d'un « atelier santé-ville » sur le Haut-du-Lièvre. Associant professionnels de la santé et intervenants médico-sociaux, ce réseau de proximité mènera des actions de santé publique (lutte contre les dépendances, nutrition...) et favorisera l'accès de tous aux soins. Un projet dans lequel s'impliquent fortement deux élus municipaux, Valérie Lévy-Jurin et Jean-Marie Schléret.

Les travaux de démolition du « Marronnier Rouge » ont donné le coup d'envoi du Grand Projet de Ville. Une douzaine de demandeurs d'emploi du quartier ont trouvé du travail sur le chantier grâce à un programme d'insertion professionnelle qui a bénéficié du concours de plusieurs partenaires (Ville, OPAC, Etat, Mission Locale...).



au • des quartiers_ 10

la réunion publique qui clôturait la journée. Une petite phrase, mais lourde de sens. Entre la Ville, la Communauté urbaine et leurs partenaires, le souci de mobilisation est en effet omniprésent.

L'emploi et la santé

Lancement d'une association de chefs d'entreprise sur la Zone

franche urbaine (ZFU) : 30 % des emplois créés seront réservés aux habitants du quartier. Mise en place d'un « atelier-santé » pour favoriser l'accès aux soins (voir page 9). Réaménagement plus convivial des locaux de la bibliothèque (et de ses horaires d'ouverture). Implication accrue de l'OPAC dans les problèmes de proximité liés

à la vie des grands ensembles, comme le bruit ou la propreté. Ce sont quelques-unes des mesures qui ont été entérinées lors de cette visite de terrain. Comme l'a en effet rappelé le maire, « le travail sur le Grand Projet de Ville, à échéance de 5 ou 10 ans, ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'abord de gagner la bataille de la vie quotidienne ».



En Ville Haute, même les garages de quartier peuvent être associatifs ! Démonstration avec l'Atelier et ses 200 adhérents, bricoleurs experts... ou assistés par les mécanos du lieu pour les plus grosses réparations.



Ouverte voici plus de 20 ans, la mairie de quartier fait désormais bénéficier de son expérience ses homologues des autres secteurs de Nancy. En 2003, les espaces d'accueil y ont été modernisés. D'ici quelques mois, l'antenne du Centre d'action sociale de la Ville pourra à son tour mieux y recevoir le public grâce au départ des bureaux de l'OPAC qui vont se répartir au plus près des locataires, dans les immeubles.

Grand Projet de Ville : les questions et les réponses

« Le Grand Projet de Ville, ce n'est pas une opération de réhabilitation de plus ! Pour la première fois, grâce à l'aide de l'Etat et à un effort extrêmement important du Grand Nancy, on peut concentrer beaucoup d'argent en même temps sur un même site », a souligné André Rossinot.

Face aux inquiétudes que suscite parfois le chantier, le maire a

profité de l'occasion pour mettre les choses au point sur plusieurs de ses aspects. Oui, le bureau de poste et celui de police resteront dans le quartier, mais ils seront sans doute réinstallés dans les anciens locaux paroissiaux, non loin de la mairie. Oui, les logements des immeubles collectifs préservés seront rénovés : l'OPAC est d'ailleurs chargé d'aménager dès que possible 10 appartements témoins.

Quant aux écoles, une attention particulière sera apportée à leurs accès et à la sécurité des trajets piétons qui y conduisent, ce qui correspond à une demande souvent exprimée par les enfants et leurs parents.



De ses locaux du Tilleul Argenté, le Centre ressources illettrisme de Meurthe et Moselle (CRIL) joue un rôle essentiel dans l'intégration des populations étrangères ou marginalisées en servant de point d'appui aux acteurs de la lutte pour l'alphabétisation.

Entouré de Jean-Louis Thiébert, adjoint au personnel, et de Dominique Herman, adjointe du Haut-du-Lièvre, André Rossinot fait le point avec les agents de la Ville, du Grand Nancy et de l'OPAC qui travaillent quotidiennement dans le quartier : eux aussi sont associés au Grand Projet de Ville, afin que le service public joue un rôle moteur dans la démarche.



Echanges autour d'un café au foyer-club des anciens, en compagnie de sa présidente, Mme Streiff et de Paul Tisserat, le président de l'Atelier de vie de quartier.



Dominique Herman dans l'atelier de l'association relais d'insertion en Ville Haute. Des habitantes du quartier, originaires de tous les horizons, s'y retrouvent pour créer ensemble des costumes étonnants. Ceux qu'elles préparent ici sont destinés à un spectacle monté par les collégiens du Haut-du-Lièvre dans le cadre de « Nancy 2005, le temps des Lumières » : une véritable chaîne de créativité...

De nombreux habitants se sont rendus au Centre social la Clairière pour la réunion publique, en fin de journée.



au • des quartiers_12

> POINCARÉ - FOCH - ANATOLE FRANCE

Bientôt un nouveau parking



rue de Rome

parking dans le quartier du Grand Verger : « *la création de ce parc répond à un vrai besoin*, explique Jean-Louis Thiébert, l'adjoint en charge du stationnement. *Avec l'augmentation du nombre de résidents et la proximité de la Faculté des Lettres, la demande ne cesse de croître dans ce secteur* ».

proposera 28 emplacements en plein air. Destinées prioritairement aux résidents (dans un rayon de 300 mètres autour du site), ces places seront accessibles 24h/24h et 7 jours sur 7 pour un abonnement de 720 euros annuels (60 euros par mois). L'ouverture est prévue au printemps.

28 places de plus (périmètre en jaune) dans un secteur où la demande ne cesse de croître.

Très attentive à la question du stationnement de proximité, la Ville a engagé la réalisation d'un nouveau

La nouvelle enceinte, située au 8 rue de Rome et entièrement sécurisée,

Renseignements au service circulation/stationnement :
03 83 85 56 63.

> HAUSSONVILLE - BLANDAN - DONOP

Le 2 avril, rallye pédestre dans le quartier

Félix Faure, Frédéric Chopin, le musée de l'École de Nancy, la caserne Donop..., des noms illustres, des lieux historiques et culturels, richesse du quartier Haussonville-Blandan-Donop. Pourtant, « *les riverains eux-mêmes n'ont pas*

toujours connaissance de ce vivier patrimonial », relève Chantal Lhotte-Delevacque, présidente de l'atelier de vie de quartier.

Aux grands maux, les grands remèdes... L'atelier propose donc aux Nancéiens, le 2 avril prochain, une initiative originale : partir à la découverte du quartier à travers un rallye pédestre de 6km. Un parcours qui sera l'occasion de voyager à

travers les époques en découvrant des personnages et des sites marquant l'identité des lieux. Le départ sera donné à 13h30 sur le parvis de la Maison de l'Espace Vert (parc Sainte-Marie). Les plus curieux seront récompensés par de nombreux lots.

Renseignements et inscriptions à l'atelier de vie de quartier, 3-5 rue Emile Bertin. Tél. : 03 83 67 88 88.



> RIVES DE MEURTHE

Les rues nancéiennes se dévoilent

Qui ne s'est jamais interrogé devant le nom d'une rue, d'une place, d'une esplanade ? Balade toponymique dans les nouveaux quartiers des Rives de Meurthe.

De l'avenue du XXe Corps à la nouvelle liaison Nancy-Saint-Max-Essey, le passant s'interroge : « *Boulevard de la Mothe ? ! ? !* ». Cette voie fut dénommée en 1908 par la municipalité en mémoire de la citadelle de la Mothe, une forteresse bâtie près de Bourmont (Haute-Marne) et qui représente un des bastions de la résistance lorraine, au XVIIe siècle, à la politique française. Mais qui se souvient qu'avant 1908, la rue (alors privée) s'appelait... Lamotte, du nom de son propriétaire ?

Un peu plus loin, entre le pont Collignon et le pont de la Concorde, découverte de l'esplanade,

récemment nommée, Lucien Cuénot (1866-1951). Cette nouvelle voirie de la Ville porte le patronyme d'un célèbre précurseur de la génétique, professeur à la faculté des sciences de Nancy et créateur du musée de zoologie, devenu depuis Museum-Aquarium. La visite se poursuit le long du Bras Vert, sur le quai Andreu de Bilistein, un hommage à celui qui avait proposé au roi Stanislas la construction d'un port à Nancy dès 1764, et s'achève (provisoirement) ici, laissant le promeneur un peu plus rêveur sur l'histoire et l'identité de ce quartier en pleine mutation. A suivre...



Lucien Cuénot, le créateur de l'actuel Museum-Aquarium, aura prochainement une plaque à son nom sur une esplanade des Rives de Meurthe.

> PÉPINIÈRE

Le 9 avril, grand carnaval XVIIIe pour les écoliers de l'agglomération

Grande fête pour les enfants (et les parents qui le souhaitent) à la Pépinière, le samedi 9 avril de 9h à 11h. Dans le cadre du «temps des Lumières», l'ensemble des écoles maternelles et primaires, publiques et privées, du Grand Nancy est invité à s'associer à un défilé de carnaval aux couleurs

du XVIIIe siècle. La délégation à l'enseignement de la Ville et son adjointe au maire Sophie Mayeux, ainsi que la Communauté urbaine apportent leur appui à l'opération.

En costumes du XVIIIe siècle ou déguisés qui d'un masque qui d'une perruque, les participants

découvriront des surprises au fil du parcours dans le parc : musiciens, jongleurs, artistes... Une manière originale et ludique de se mettre dans l'ambiance des Lumières, à un mois de l'inauguration de la place Stanislas restaurée.

Campagne anti-corbeaux à la Pépinière

Pour limiter une prolifération préoccupante de corbeaux à la Pépinière, le service des Parcs et Jardins a mis en oeuvre une campagne d'effarouchement.

Une nacelle élévatrice d'une portée de 42 mètres se déplaçant parmi les arbres de la Pépinière. Le mois dernier, le service des Parcs et Jardins a déployé les grands moyens pour limiter la prolifération des corbeaux freux sur le site dans le cadre d'une campagne d'effarouchement. « *La tempête de 1999 a fait tomber beaucoup de grands arbres hors des villes, là où les oiseaux aimaient nicher. Ils se sont tournés vers les parcs urbains* », explique en effet Patrick Blanchot, conseiller municipal délégué aux espaces verts.

État des lieux à la Pépinière : 250 nids ont été recensés. Et le

bruit, les déjections sur les bancs et les façades riveraines, ainsi que les dégâts causés aux jeunes rameaux (très recherchés par les corvidés pour fabriquer leur nid) sont autant de nuisances engendrées par leur installation. « Notre objectif a été de limiter le nombre de nids à quelques dizaines », poursuit l' élu. Les autres, composés de cinq à six kilos de branchages chacun, ont été soigneusement démontés.

Laser et faucon pèlerin

L'opération, menée début février en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, en amont de la période de nidification,

s'est complétée de séquences quotidiennes d'effarouchement jusqu'au début du mois de mars. Une technique qui s'appuie sur l'utilisation d'un canon à tonner, d'enregistrements audio et d'un rayon laser dont la lumière permet de déranger les oiseaux. Alors que les services étudient la possibilité de réintroduire le faucon pèlerin dans le clocher de l'église Saint-Epvre pour dissuader les corbeaux de s'installer aux alentours, rendezvous dans deux mois pour un premier bilan de la campagne.



Toute une panoplie de moyens a été mise en oeuvre pour décourager les corbeaux de s'installer à la Pépinière.

Cimetières : de nouveaux horaires d'ouverture

Les horaires d'accueil du public dans les deux cimetières de la ville, celui du Sud et celui de Préville, variaient jusqu'à présent selon chaque saison. Dans un souci de rationalisation, deux « plages » fixes vont désormais être mises en

place. Du 1er avril au 30 septembre, les cimetières ouvriront de 8h à 18h, et du 1er octobre au 31 mars, de 8h à 17h. Une seule exception, pour la Toussaint évidemment : les 1er et 2 novembre, la fermeture sera repoussée jusqu'à 18h.

Plus conformes à la fréquentation réelle des cimetières, ces nouveaux horaires permettront d'optimiser la présence des gardes aux moments où le public est le plus nombreux.

à l'affiche_15

Matthieu Ladent s'est qualifié
au prix de 800 kilomètres de
piscine parcourus en six mois.

> CHAMPIONNATS

Les Nancéiens de l'ASPTT

s'apprêtent à affronter l'élite
de la natation française

Qui eût cru en septembre, lorsqu'il a décidé de reprendre l'entraînement après dix-huit mois sans mettre « le moindre orteil dans l'eau », que Matthieu Ladent, nageur de l'ASPTT Nancy, parviendrait à se qualifier pour le cent mètre nage libre, l'épreuve phare des championnats de France de natation qui auront lieu en avril à Gentilly ?

« Pas grand monde. Une personne et demi tout au plus » répond, amusé, l'athlète de vingt-deux ans. « Mon entraîneur Jean-Claude Glaudel et la moitié de moi-même ». L'autre moitié se rangeant à l'avis de tous qu'il était difficile, sinon impossible, de se hisser en à peine six mois parmi l'élite. Qui plus est dans une discipline dont le niveau s'est élevé au point que l'on fait volontiers de la natation française la meilleure européenne.

Pourtant il y est parvenu. « Au prix d'un immense travail, nageant en une demi-saison plus de huit cents kilomètres », précise son entraîneur. Fort de ce succès, il compte également s'aligner désormais sur cinquante mètres aux côtés de Frédéric Bousquet, recordman

du monde de la distance en petit bassin. Il lui faudra encore pour cela réaliser le temps qualification.

Toutes les stars présentes

Matthieu Ladent est ainsi le deuxième Nancéien à se qualifier pour les épreuves individuelles. Il rejoint Mélinna Hacquart qui participe, elle, à toutes les courses de dos, spécialité dominée par une certaine Laure Manaudou. À vingt ans, l'étudiante en STAPS réalise cette année l'une de ses meilleures saisons. Mais tout comme son compagnon d'entraînement, elle demeure lucide. Ni elle ni Matthieu Ladent ne pense pouvoir décrocher une médaille en avril : « une finale « bis » nous comblerait déjà ». Il faut dire que la concurrence sera rude à Gentilly. « Toutes les

stars de la natation française y seront présentes, bien décidées à y obtenir leur qualification pour les championnats du monde, qui à y asseoir définitivement, à l'instar de Frank Esposito ou Romain Barnier, leur statut de nageur d'exception à l'occasion de la dernière grande compétition de leur carrière », souligne-t-on à l'ASPTT. Mais qu'importe... Pour les nageurs nancéiens, affronter « chez eux, dans leur piscine » l'élite de ce sport est en soi une récompense. Un plaisir que partage également Bernard Daum, l'adjoint délégué au sport, lorsqu'il souligne que grâce à l'appui de la Ville et du Grand Nancy, « c'est une discipline phare française des derniers JO qui se retrouve tout entière à Nancy lors de ce championnat. »

Championnats de France « Open » de natation du 13 au 17 avril à la piscine de Gentilly. Matinées consacrées à partir de 9h aux séries, finales l'après-midi. Prix des places : 2 € le matin ; 10 € la journée (tarifs réduits pour les licenciés FFN, les étudiants et les moins de 14 ans). Pass cinq jours à 40 € La capacité totale de la piscine est de 640 spectateurs.
Pour tout renseignement : ASPTT Nancy Lorraine : 03 83 53 90 68 ou www.aspttnancy.com

à l'af•che_16

> CARNET DE BORD

« Filleule » de Nancy, la Jeanne d'Arc a porté secours aux victimes du tsunami

Après cinq semaines de soutien humanitaire aux populations indonésiennes sinistrées par le tsunami, le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, dont la ville marraine est Nancy, a retrouvé sa mission habituelle d'école d'application. Carnet de bord.



Les équipes médicales de la Jeanne d'Arc ont effectué 1000 consultations et 9000 vaccinations (photos Marine Nationale/MP Briantais, SM Cottais).

Après le tsunami du 26 décembre, le gouvernement français décidait d'envoyer le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc au large de l'Indonésie pour aider les populations sinistrées. Premier bilan tiré à chaud par l'aspirant Wurtz, chargé à bord de la Jeanne d'Arc des relations avec les villes marraines : « *près de 850 personnes et environ 70 tonnes de fret humanitaire ont été transportées par nos hélicoptères au profit des autorités indonésiennes et des ONG (35 d'entre elles ont bénéficié de notre soutien). Près de 9 000 enfants de Meulaboh - l'une des villes indonésiennes*

la plus touchée - ont été vaccinés contre la rougeole et 1 000 consultations ont été effectuées. Cinq écoles et un dispensaire de cette région ont également été rénovés par nos équipes ».

4,5 tonnes de médicaments

La mission débute le 1er janvier. Le porte-hélicoptères de 12 000 tonnes et de 182 mètres de long embarque du fret humanitaire au large de Djibouti pour les populations sinistrées. Avec 82 000 litres d'eau, quatre tonnes et demi de médicaments, 8 000 rations alimentaires, un tractopelle, des jeeps, le nécessaire pour

monter un hôpital de campagne... la Jeanne d'Arc, ses 608 marins et ses 6 hélicoptères, appareillent vers Colombo le 11 janvier. Les équipes médicales - 25 personnes - parfont leur entraînement, les pilotes et l'équipage font de même et arrivent le 14 au large de la côte nord-ouest de Sumatra en Indonésie.

« *Dès son arrivée, la Jeanne d'Arc avec ses hélicoptères et sa plateforme a permis de désengorger les aéroports de la région d'Aceh et d'accélérer la distribution du fret ».* A partir du 17 janvier, les équipes médicales se rendent à terre pour commencer la campagne de vaccination. Dans le même temps, des marins déblayent les écoles de la région de Meulhabo. Des opérations quotidiennes dans le ballet incessant des hélicoptères, indispensables à la réalisation de cette mission. Finalement et après une implication énorme de l'équipage, la Jeanne d'Arc est relevée par le bâtiment La Marne, le 9 février. Mission accomplie.

Fidèles à une tradition séculaire, 150 villes françaises (regroupées dans une association où siège un élu municipal nancéien, Alain Villeroy de Galhau) « marraines » un bâtiment de guerre. « *Les marins, que la vie professionnelle éloigne de nos côtes, sont très attachés à l'amitié que leur témoignent élus et citoyens dans le cadre de ces jumelages* », souligne l'aspirant Wurtz. Quinze Lorrains étaient à bord du Jeanne d'Arc en Indonésie, dont quatre Nancéiens, « *très fiers que leur ville soit la marraine de leur bâtiment !* ».

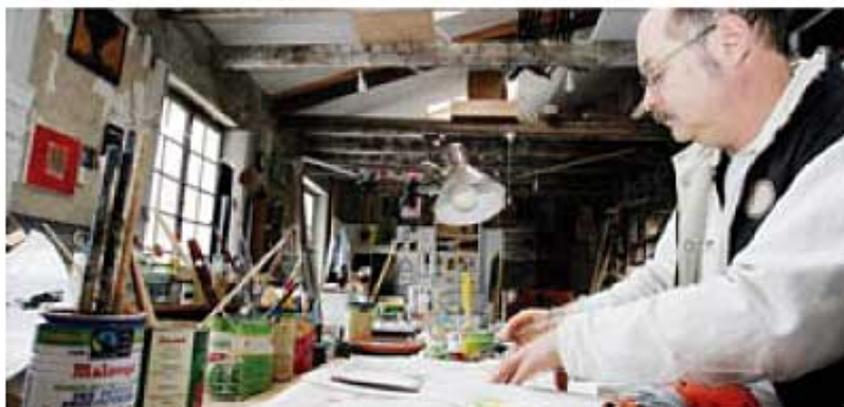


Un ballet incessant d'hélicoptères pour transporter le fret humanitaire.

> CRÉATEURS

Les 2 et 3 avril, entrez dans les ateliers d'artistes

Les ouvertures d'ateliers d'artiste « offrent la possibilité à tous les publics – spécialistes, novices, curieux – d'entamer une relation généreuse avec le créateur et son oeuvre, et de mieux comprendre sa démarche », explique Marc Decaux, responsable de la galerie Lillebonne, qui est l'un des organisateurs de cette manifestation portée par l'association Tekhné. Plus d'une centaine d'artistes pour 38 ateliers, situés en majorité sur le Grand Nancy, mais aussi de Pont à Mousson à Haroué, participent à cette 9e édition. Un événement plébiscité par le public. En 2003, plus de 8000 personnes étaient venues à la rencontre de l'art contemporain in situ. Cet engouement fait écho à la richesse et la diversité de la région. Depuis maintenant une vingtaine d'années, tous les deux ans, les artistes nancéiens ouvrent leurs ateliers au public. Une rencontre qui fait mouche à tous les coups et qui aura lieu cette année les 2 et 3 avril.



L'artiste nancéien Alain Simon, dans l'atelier qu'il ouvrira au public les 2 et 3 avril.

création nancéienne. « Depuis quelques années, les artistes officiant depuis longtemps dans la région profitent d'une meilleure visibilité », note Marc Decaux. Utilisant souvent des supports « classiques » (peinture, gravure...), ils ont atteint leur maturité et s'inscrivent pleinement dans la vie de la cité « grâce à des échanges renforcés avec les institutions culturelles. Mais cette nouvelle donne a aussi permis de susciter une dynamique pour de jeunes talents ».

Nouvelle mouvance

D'autres formes de créations - vidéo, « installations » à l'instar du travail de Pascal Delarge, techniques mixtes mêlant son, image, graph... – ont ainsi été propulsées sur le devant de la scène. Symbole de cette nouvelle

mouvance nancéienne, il faudra par exemple aller voir du côté de chez Yvain Von Stebut et de ses invités, au local du collectif Spray Lab (rue Gabriel Moulleron), pour dénicher cette veine contemporaine « qui aime à créer des ponts avec d'autres artistes, au sein de collectifs et auprès du public, en imaginant des actions dont chacun peut être acteur ».

Samedi 2 avril de 13h à 22h.
Dimanche 3 avril de 13h à 19h.
Guides et plans disponibles à l'Office de Tourisme, au Hall du Livre, dans les lieux culturels et institutions du Grand Nancy. Renseignements complémentaires : galerielillebonne@wanadoo.fr. A noter qu'une soixantaine de musiciens proposeront un parcours en musique d'atelier en atelier. A ne pas manquer !

> LITTÉRATURE

Daniel Rondeau le 21 mars à l'Opéra



Le romancier a longtemps vécu en Lorraine.

Prochain invité des rencontres du Livre sur la Place, animées par Françoise Rossinot : le romancier Daniel Rondeau. Deux hommes, un père et un fils, se retrouvent et à travers le récit de leur vie surgit toute l'histoire du 20e siècle. Dans la marche du temps (éditions Grasset), monumentale fresque que Daniel Rondeau a mis six ans à écrire, est imprégnée d'une profonde connivence avec la terre

lorraine. Une connivence qui reflète l'attachement quasi viscéral de l'auteur à notre région, et à Nancy, où il vécut de fin 1970 à 1982. Longtemps journaliste à Libération, Daniel Rondeau est aussi un écrivain-voyageur et un éditeur. Il dirige aujourd'hui la célèbre collection Bouquins chez Laffont.

La rencontre aura lieu le lundi 21 mars à 17h30 à l'Opéra.

> HISTOIRE

Quand les Lorrains des Lumières découvraient café et coton...

Le Siècle des Lumières n'est pas seulement celui des philosophes. Pour les quelque 600 000 Lorrains de l'époque, il a surtout été le temps de profonds changements dans les modes de vie. C'est ce que montre Philippe Martin, professeur d'histoire à l'Université de Nancy 2, dans un ouvrage intitulé « Lorrains des Lumières, la vie quotidienne en Lorraine au 18e ».



Un ouvrage qui paraîtra prochainement aux Editions Serpenoise.

L'historien retrace l'ordinaire de neuf femmes et hommes de la région : un échevin de Ligny-en-Barrois, un imprimeur nancéien, une rentière d'Epinal, un abbé de Lunéville, un gruyer (forestier) vosgien. Choisis au hasard dans les archives, ces personnages n'ont rien d'exceptionnel

mais sont représentatifs de tous les aspects de l'époque. Le fil rouge de cette reconstitution historique ? « En quittant les gens d'exception, ministres, philosophes, malfrats, j'ai voulu retrouver la vie de tous les autres, anonymes, et montrer que chacun

perçoit son époque à l'aune de ses besoins, de son statut social », explique Philippe Martin.

Epiceries de village

Si hétérogène soit-elle, la société lorraine est touchée au 18e par de grandes transformations. C'est par exemple la naissance de la société de consommation. « Dans le moindre petit village, on trouve une épicerie qui vend du café, du thé d'Arabie ou d'Asie, ainsi que du beurre et du sucre, raconte Philippe Martin. Du coup, on mange différemment. La palette d'aliments s'élargit et les goûts hésitent désormais entre le sucré et le salé, à l'image du lapin aux mirabelles ».

Hygiène et confort

La mode évolue aussi. Le 18e siècle est la grande victoire du coton. Cela

signifie beaucoup plus de couleurs et de motifs dans les vêtements car on peut le teindre. Avec lui, c'est tout l'environnement qui change : les murs de la maison sont habillés de tissus ou de papiers peints. Les lits sont parés de draps de coton plutôt que de grosse toile rêche. « On va vers plus de confort », souligne l'auteur.

En matière d'hygiène aussi, les progrès sont indéniables. A Nancy et à Metz, des tuyaux de fonte sont posés dans les rues pour évacuer les eaux usées, et les cimetières sont installés hors des villes. Enfin et surtout, c'est l'affirmation de l'individu. Dans la maison, les pièces et les meubles se spécialisent. Le coffre fourretout disparaît pour laisser place à la bibliothèque ou à la chambre à coucher : désormais, chacun a droit à davantage d'espace personnel.

Les Visages

du catholicisme lorrain au 18e

A l'occasion du « temps des Lumières », le diocèse de Nancy et l'Institut des sciences religieuses invitent les Nancéiens à redécouvrir le patrimoine artistique du catholicisme lorrain de l'époque, encore méconnu. Le 8 avril, un concert-promenade gratuit est prévu à la cathédrale, à 20h45, avec une présentation de ses principales oeuvres. Le 9 avril, un colloque sur l'art lorrain et la transmission de la culture religieuse sera organisé toute la journée dans la grande salle de l'hôtel des Missions Royales, avenue de Lattre de Tassigny. Le 10 avril, visite de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de Nancy puis de l'église Saint-Jacques de Lunéville. **Pour toute inscription : 03 83 17 41 54.**

tribunes libres_19

Un DOB trompeur

Comme chaque année, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), a été l'occasion d'analyser au Conseil municipal du 7 février le bilan et les perspectives concernant la ville de Nancy, les responsabilités des collectivités locales et la fiscalité.

En termes de responsabilités :

Encore une fois, ce débat a démontré que les liens entre Nancy et la CUGN sont de plus en plus étroits. A tel point que l'on peut s'interroger sur les compétences qui restent à la Ville de Nancy. La plupart des projets relèvent pour l'essentiel de la CUGN. Les actions exclusivement municipales sont devenues l'exception.

Mais il montre aussi qu'avec la décentralisation « Raffarin », toutes les collectivités locales ne sont pas logées à la même enseigne. Les villes voient leurs responsabilités diminuer au profit de l'intercommunalité. Et les départements et les régions voient les leurs augmenter.

Une simplification était attendue, c'est le contraire qui s'est produit. Le gouvernement n'a pas anticipé les besoins et il devait respecter ses engagements, c'est aussi le contraire qui s'est produit...

En termes de fiscalité :

Mais revenons au couple Nancy-CUGN. La ville n'augmente pas ses impôts, mais la part communautaire augmentera de 4 % en 2005 ! Et si l'on ajoute l'augmentation des bases et l'inflation, c'est malgré tout une forte augmentation qu'auront à subir des contribuables. Les discours de la droite sont trompeurs. Selon les circonstances, les pourcentages ou les euros sont utilisés. Cela n'a pas les mêmes conséquences. En effet : sur 100 euros d'impôts locaux payés, 70 reviennent en moyenne à Nancy et à la CUGN, 25 au Département et 5 à la Région. Ainsi une augmentation de 4 % à Nancy équivaldrait à une augmentation de 10,5 % de la part départementale et de 53 % de la part régionale. C'est loin d'être le cas en Lorraine. On arrive donc à la situation paradoxale qui veut que celui qui n'a pas de nouvelles compétences augmente au moins autant les impôts que ceux qui ont des charges et des responsabilités nouvelles.

Et pourtant...

Cela n'empêche la majorité municipale de solliciter Département et Région pour des projets dont elle s'attribuera ensuite tous les mérites. Pour les opérations de Nancy 2005, les Conseils généraux et régionaux réunis apportent 1,5 Million d'euros et sont les seconds contributeurs.

Après (ou plutôt avant) tous ces comptes, souhaitons un franc succès aux manifestations « Nancy 2005, le temps des Lumières » et formulons un souhait : que les habitants de Nancy soient un jour éclairés et informés objectivement sur les comptes de leur ville.

Le DOB n'a pas suffi et les orientations sont restées floues.

Jean-Jacques Denis

Pour les Conseillers municipaux du groupe NANCY - Energies
Groupe des Elus de gauche
Groupe NANCY - Energies

Hôtel de ville - Place Stanislas • Case officielle n°1 - 54035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 85 31 50 • Fax : 03 83 85 31 55 • NancyEnergies@Mairie-Nancy.fr

Voyage de RIO de JANEIRO à KYOTO, en passant par la FRANCE avec étape à NANCY

Le protocole de Kyoto, entré en vigueur le 16 février 2005, est le premier traité international qui jette véritablement les bases d'une gouvernance mondiale de l'environnement et introduit divers mécanismes en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Amorcé par l'ONU en 1990, le processus de négociation a tout d'abord conduit en 1992 à la convention de Rio de Janeiro par laquelle de nombreux pays se sont mobilisés contre l'un des phénomènes les plus inquiétants, à court terme, pour l'avenir de la planète : les changements climatiques qui découlent en grande partie des émissions de gaz à effet de serre.

Le protocole de Kyoto établi en 1997 a nécessité différentes conférences mondiales, à La Haye, à Bonn, à Marrakech, à New Delhi, à Milan ou encore à Buenos Aires. Il emporte que les pays industriels signataires devront d'ici 2008-2012 réduire les gaz à effet de serre de 5,2 % en moyenne par rapport aux taux d'émissions de 1990.

Il n'y a toutefois pas lieu de trop se réjouir pour deux raisons essentielles : d'une part l'expérience montre le manque de rigueur qui est mis à remplir les objectifs affichés ; d'autre part le pays le plus polluant au monde, les Etats-Unis, refuse de signer l'accord !

En France, ce sont 1400 sites industriels (12 000 en Europe) qui voient leurs émissions de gaz à effet de serre plafonnées, sous peine d'une amende pour chaque tonne de carbone émise en trop. Mais sommes-nous un pays si vertueux ?

- Les fonds propres alloués au ministère de l'écologie et du développement durable sont en baisse : cherchez l'erreur !

- La charte de l'environnement que vont examiner les parlementaires contient elle-même beaucoup de zones d'ombre.

- En 2002, le secteur transport représente, en France, la cause majeure d'émissions de gaz à effet de serre, et donc de dérèglement climatique.

Le plus inquiétant est qu'entre 1990 et 2002, les émissions du secteur transport ont augmenté de 25 % sur notre territoire !

- Qui oserait encore croire, aujourd'hui, que l'immense parc de véhicules, toujours plus volumineux et plus puissant, pollue moins qu'hier ?

- Qui peut encore nier les effets dévastateurs de la pollution sur la santé des individus, ou ignorer la multiplication des catastrophes naturelles ?

- Qui peut aujourd'hui rester arc-bouté sur les fausses assurances héritées d'un modèle de société de la fin du siècle dernier ?

N'y a-t-il pas urgence à mettre en cohérence les discours et les actes au niveau international, au niveau national ou encore au niveau local ?

Sur Nancy et son agglomération, le premier plan de déplacements urbains (PDU) mis en place en 2000 est inefficace et désuet :

- N'avons-nous pas les transports en commun les moins rapides et parmi les plus chers de France, qui incitent à l'utilisation du véhicule personnel ?

- N'avons-nous pas des parcours pour les piétons incohérents et dangereux notamment sur la ville-centre, les itinéraires cyclistes à travers l'agglomération méritant le même jugement ?

Les collectivités, les grandes entreprises, les services de l'Etat ne manquent-ils pas d'ambition dans l'utilisation de véhicules à énergie moins polluante ?

N'y a-t-il pas urgence à réduire les différentes consommations et à développer le secteur des énergies sans carbone, peu ou pas polluantes (hydraulique, éolien, photovoltaïque...)?

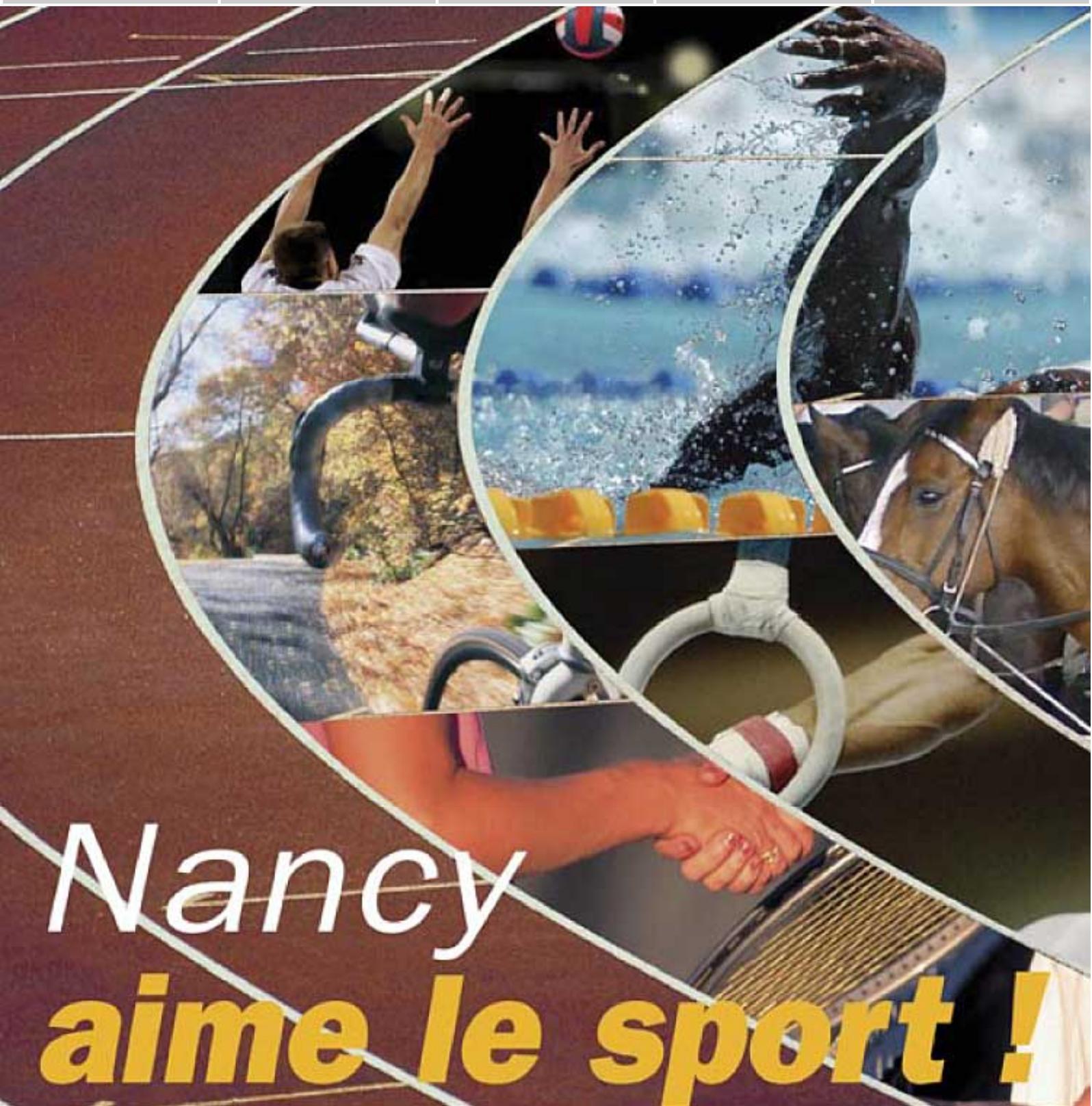
Face à ce défi majeur des futures décennies, la seule certitude est en tout cas que l'on ne peut pas s'accommoder de petites mesures !

Nancy 2005, le Temps des Lumières, est un regard sur le passé. Il me semble, quant à moi, plus indispensable d'éclairer les générations futures sur notre capacité à poser des actes concrets tendant à la

préservation de leur santé, de leur cadre de vie, de leur environnement. Mais sur ce plan, la majorité municipale et la majorité de la Communauté Urbaine semblent obstinément aveugles et statufiées.

Raynald RIGOLOT

Groupe Victoire pour Nancy
Permanences du lundi au vendredi, le matin
Tél. : 03 83 85 31 52 - Fax : 03 83 85 31 54



Nancy aime le sport !

**et vous donne
rendez-vous**

Championnat de France de Natation

Piscine de Gentilly

du 13 au 17 avril

Arrivée du Tour de France Cyclisme

Place Carnot

7 juillet

**Championnat de France
UNSS Athlétisme**

Stade Raymond Petit

du 26 au 29 mai

Meeting Stanislas

Stade Raymond Petit

6 septembre

**France / Cuba - Match de la Ligue
Mondiale de Volley-Ball**

Palais des sports Jean Weille

le 10 juin

Chevalissimo

Parc des expositions

en octobre

Raid Mirabelle

*119 kms de course équestre
au départ de l'hippodrome de Brabois*

25 juin

Gala de Gymnastique

Palais des Sports Jean Weille

Courses de la Saint-Nicolas

Place Stanislas

(pour les enfants, les familles ou les étudiants)

en décembre

randonnée cyclotouriste

Nancy - Karlsruhe

2 et 3 juillet



ville de
Nancy,